



RAPPORT D'ACTIVITES 2020-2021

En 2020-2021, notre association a dû s'adapter à la pandémie et aux conditions nouvelles qu'elle a créée. Confinements, couvre-feux, limitation des interactions sociales ont lourdement pesé sur le fonctionnement, les activités et les projets de Solidarité Défense. Notre activité emblématique, les visites aux militaires blessés hospitalisés, a même subi un sérieux coup d'arrêt.

Pour autant, le soutien de nos partenaires, qu'il s'agisse des institutions, des entreprises et des associations associatifs ou des particuliers, ne nous a pas fait défaut. Si nous avons dû annuler ou reporter la plupart des manifestations prévues, nous avons su préserver les projets essentiels, assurer le fonctionnement de notre association à travers ses comités et son conseil et son assemblée générale et maintenir autant que possible le lien avec nos ressortissants.

Au terme de cette période 2020-2021, nous pouvons regarder l'avenir avec optimisme. Nous nous apprêtons à reprendre nos visites et même à élargir notre activité à d'autres hôpitaux, en province, comme nous le faisons à Brest depuis le printemps. Nous renouvellerons la formule que nous avons inaugurée en 2021 de séminaire de reconstruction des veuves de guerre. Nous espérons ainsi renforcer notre lien avec les blessés et les familles endeuillées.

Il le faut. La poursuite de l'engagement au combat de nos soldats contre le terrorisme, sur les théâtres d'opération extérieure, ou leur déploiement pour la protection des Français, sur le territoire national, rappelle, chaque jour, que le soutien des blessés et des familles endeuillées est une ardente obligation.

L'Etat et les armées ont pris la mesure de ce défi. De grands progrès ont été accomplis, malgré la pandémie, notamment en 2021 avec l'ouverture de deux maisons Athos dédiées aux militaires souffrant du syndrome de stress post-traumatique. Mais, plus que jamais, les associations ont un rôle à jouer parce qu'elles apportent aux blessés et aux familles la garantie d'un appui personnalisé et durable.

C'est bien là le rôle de Solidarité Défense, dont la vocation, inchangée depuis plus de vingt-cinq ans, est d'affirmer le soutien de la société civile aux militaires combattants.

Comme le montre ce rapport, c'est dans cet esprit que nous nous sommes adaptés à ce contexte sanitaire depuis 2020 et que nous nous agissons en 2021-2022.

Jean-Marie Bockel
Ancien ministre
Président de Solidarité Défense

1. Positionnement de l'association

a. **Objet social :**

Solidarité Défense a été créée le 10 novembre 1994, pendant les opérations françaises dans les Balkans, dans le but de « *contribuer à resserrer les liens entre la société civile et la communauté de Défense en participant activement :*

- *aux manifestations de solidarité collective traduisant le soutien de la nation, en particulier au profit des personnels militaires engagés en opérations extérieures ;*
- *aux soutiens personnalisés visant à redonner aux victimes, blessés graves et aux familles de personnels décédés, la capacité de reprendre une vie privée et professionnelle autonome, active et digne. »*

Reconnue d'utilité publique le 7 juillet 2005, Solidarité Défense prend en compte, sans distinction de grade, d'armée, de sexe, d'âge, de situation familiale, ou d'une quelconque appartenance religieuse ou ethnique :

- le personnel militaire et civil des trois armées, des directions et services, en activité ou à la retraite, leurs conjoints et enfants ;
- le personnel de la Gendarmerie en activité ou à la retraite, leurs conjoints et enfants.

Aucune condition, ni d'appartenance à l'association, ni de durée, n'est exigée pour bénéficier d'une aide de Solidarité Défense.

b. **Champ d'action**

Solidarité Défense se concentre donc en priorité sur le soutien :

- du personnel engagé en opération, extérieure ou intérieure ;
- du personnel blessé en opérations ou lors d'activités d'entraînement opérationnel ;
- des familles, et, plus particulièrement, celui des familles endeuillées à cause des opérations ou des activités d'entraînement opérationnel.

L'action de Solidarité Défense se caractérise par l'établissement d'un lien personnel et prolongé et l'implication d'organismes ou d'associations que l'association peut solliciter au profit du monde combattant. Elle complète ainsi l'action de l'institution militaire et de l'Etat ; elle s'attache à se coordonner avec les autres associations liées aux armées et à la Gendarmerie.

c. **Organisation**

L'association dispose d'un conseil d'administration, dont les membres sont élus, *intuitu personae*, pour trois ans et par tiers, par l'assemblée générale.

Présidé par M. Jean-Marie Bockel, le conseil d'administration est composé de personnalités de la haute administration, du monde des affaires, des professions libérales, de parlementaires et d'officiers généraux en deuxième section.

Depuis le 24 juin 2021, le conseil d'administration élu par l'assemblée générale se compose de 17 membres, dont 6 forment le bureau exécutif :

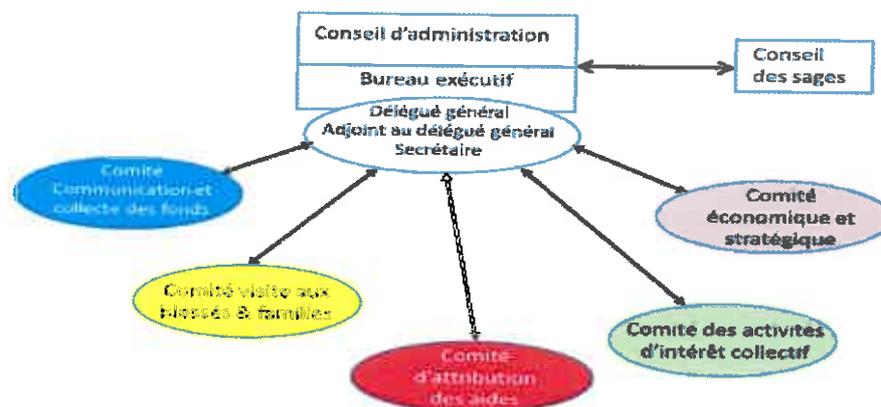
	Prénom	Nom	Fonction	Fin de mandat
M.	Julien	Bétolaud	Administrateur	2022
M.	Augustin	de Castet	Membre du bureau	2022
Mme	Anne	Coldefy	Secrétaire	2022
M.	Bertrand	Dunoyer de Segonzac	Membre du bureau	2022
Général d'armée (2s)	Bertrand	de Lapresle	Administrateur	2022
M.	Jean-Marie	Argoud	Administrateur	2023
M.	Jean-Marie	Bockel	Président	2023
M. le député	Jean-Michel	Jacques	Administrateur	2023
Médecin général (2s)	Yves	Claudot	Administrateur	2024
Amiral (2s)	Philippe	Coindreau	Administrateur	2024
M.	Guillaume	Giscard d'Estaing	Trésorier	2024
Gén.de corps aérien (2s)	Bernard	Guével	Président	2024
Mme	Claude	Menet	Administratrice	2024
Docteur	Christine	Roullière le Lidec	Membre du bureau	2024
Gén.de corps d'armée (2s)	Christophe	de Saint-Chamas	Administrateur	2024
Mme	Dorothee	Roy	Administratrice	2024
M.	Geoffroy	Roux de Bézieux	Administrateur	2024

L'amiral Jacques Lanxade, ancien CEMA et ambassadeur de France, président de 2001 à 2016, Mme Lanxade, membre fondatrice de l'association, administratrice jusqu'en 2019, et le général de corps aérien (2s) Guével, président de 2018 à 2020 et administrateur depuis 2015, sont présidents d'honneur.

La validation du projet de révision des statuts (15 février 2021) a permis de constituer un conseil des Sages, formé d'anciens administrateurs volontaires. Ce conseil, dont la vocation est d'assister le président et le conseil d'administration, peut se voir confier des missions particulières, collectivement ou individuellement.

Mme	Chantal	Bouilly
M.	Jacques	Gautier
Me	Bertrand	Ollivier
M.	Xavier	Vamparys

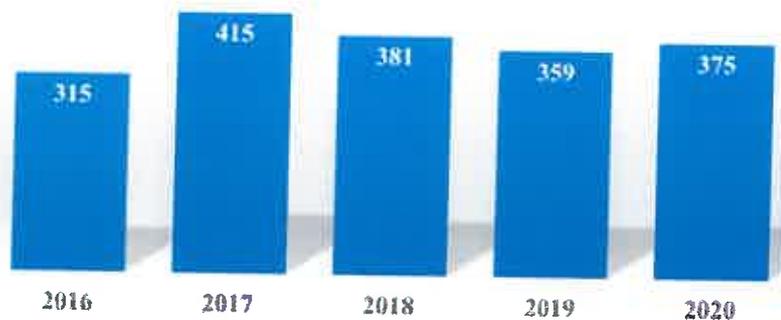
L'association met sur pied cinq comités spécialisés, placés sous la responsabilité de responsables désignés et chargés d'organiser et de mener les actions, avec l'aide de membres bénévoles de Solidarité Défense, dans l'un des domaines composant le champ d'action de l'association.



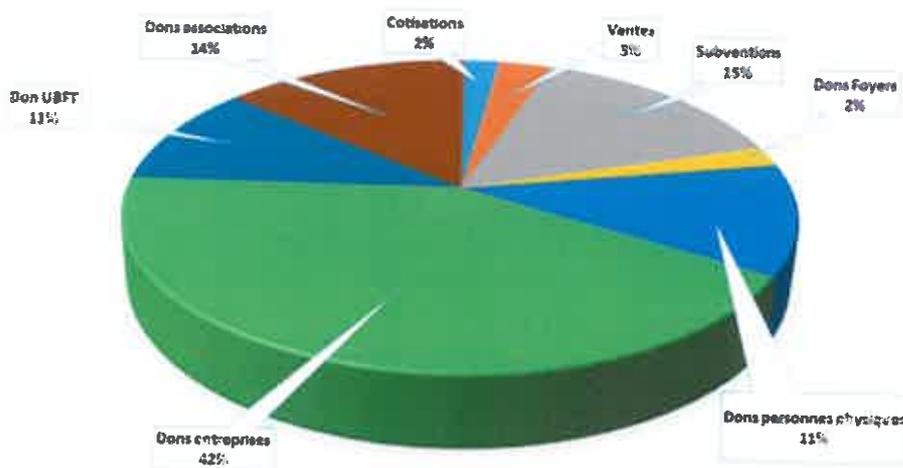
2. Bilan de l'année 2020

a. Chiffres clés

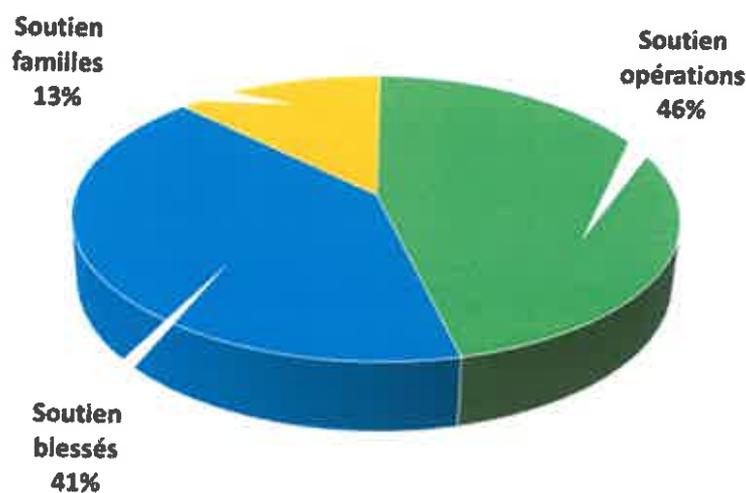
Adhérents. En 2020 l'association comptait 375 adhérents. Ce chiffre, en hausse par rapport à 2019, apparaît relativement stable depuis 2018, quoique légèrement inférieur à celui de 2017. Le renouvellement des adhésions qui s'effectue actuellement tout au long de l'année peut expliquer ces petites variations.



Ressources. En 2020, les ressources de l'association ont crû jusqu'à atteindre 491.900 euros. Cette progression montre que, malgré la pandémie, les subventions publiques se sont maintenues à un niveau presque équivalent à celui de 2019 (71.000 euros contre 93.500 euros en 2019) et que la générosité du public ne s'est pas démentie (382.742 euros contre 291.673 euros en 2019). L'association a su en effet proposer des projets attirant des mécènes (édition des livrets "ma première cérémonie militaire" notamment) et augmenté le montant de ses ventes (+ 15.233 euros en 2020).



Emploi des ressources. Les dépenses liées à l'objet social de l'association ont été maintenues à un niveau légèrement inférieur à celui de 2019 (267.891 euros contre 271.739 euros en 2019). Ce maintien des dépenses, dans une période de pandémie où les demandes de secours individuels ont été pratiquement réduites à néant lors du premier confinement, tient à l'augmentation des dépenses en matière de participation à la reconstruction des blessés, d'aide aux hôpitaux militaires en vue de faciliter le séjour des blessés et de soutien des familles. La répartition des dépenses de l'association est dominée par le soutien des militaires en opération (46%) et le soutien des blessés (41%), celui des familles progressant de 7 à 13%. Toutes catégories confondues, on note que le Colis de Noël (14.000 colis confectionnés en 2020), demeure le premier poste de dépense (36%), suivi par les aides à la reconstruction des blessés (21%), le soutien des orphelins et des familles (10,13%) et les projets destinés à faciliter le séjour des blessés à l'hôpital (10%).



b. Actions sociales

i. Concernant les militaires en opération, l'association agit principalement par :

- la distribution de colis aux soldats en opération, intérieure et extérieure, en fin d'année ;
- le soutien de la collecte de sang nationale organisée par le CTSA au profit des militaires en opération;
- la préservation de la mémoire des combattants des opérations extérieures, par exemple par la publication d'ouvrages mémoriels ou de films ;
- le lien armées-nation, notamment en encourageant la publication de livres ou la réalisation de films.

ii. S'agissant des blessés, l'association soutient essentiellement des militaires blessés, physiques ou psychiques, en opération, extérieure ou intérieure, et à l'entraînement opérationnel, ainsi que leurs familles. Ces actions comprennent :

- un soutien moral dans la durée par l'établissement d'un contact personnel, l'écoute et le conseil. En particulier, l'association se caractérise par son activité de visite en hôpital militaire, essentiellement en région parisienne (Percy, Bégin, Les Invalides, Brest). Cette activité a été durablement impactée par la pandémie : les visites ont en effet cessé depuis février 2020. Des substituts ont été mis en œuvre, notamment des visites "à distance" avec les blessés volontaires de Bégin.

	2017	2018	2019	2020 (jan-fev)
Nombre de journées de fête	137	192	188	42
Nombre de blessés visités	116	173	129	24
Dont blessés psychiques	44	48	38	2

- l'organisation de loisirs au profit des blessés hospitalisés (assistance à des matchs de football ou de rugby, opéra pour les pensionnaires (14 juillet 2021)
- des actions de promotion et de valorisation des blessés ; la pandémie a mis un coup d'arrêt à ces actions en 2020 qui se caractérisaient par le soutien d'événements sportifs au profit des blessés ; l'association a cependant soutenu la réalisation d'un film par Mme C. Carron, la Beauté du Monde, dédié au syndrome post traumatique ;
- la délivrance d'aides financières individuelles au profit des blessés, y compris de leurs familles ;
- l'aide à l'équipement des invalides, à la reconstruction et à la réinsertion des blessés. Cette aide peut aussi être délivrée en coordination avec d'autres organismes ou association œuvrant au profit des blessés ;
- la réalisation de projets destinés à améliorer le séjour des blessés dans les hôpitaux.

En 2020, Solidarité Défense a consacré 110.222 euros à ces activités. 65 militaires blessés en ont bénéficié.

Armée	Grade	Position statutaire	Situation familiale
Terre : 78 %	Officiers : %	Active : 67 %	Célibataires : 42 %
Air : 6%	Sous-officiers : %	Réformés : 33 %	Chargés de famille : 58 %
Marine : 6 %	Militaires du rang : %	PMI : 46 %	
Gend: 6 %	Personnel civil : %		
Personnel civil : 4 %			

iii. En faveur des conjoints survivants et des orphelins.

- Solidarité Défense prodigue dans la durée un soutien moral (écoute, conseil, maintien du lien...) ; l'association s'attache à maintenir le contact avec les familles, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- Solidarité Défense délivre des aides individuelles de solidarité. En 2020-2021, l'association a financé 16 bourses, dans le cadre d'un partenariat avec l'Entraide Marine et l'ADO.
- Solidarité Défense contribue au Plan Hommage aux Morts pour la France les 10-11 novembre. La pandémie n'a cependant pas permis de réunir les familles la veille du 11 novembre 2020.
- Solidarité Défense organise un séminaire de reconstruction destiné aux veuves de guerre. La pandémie n'a pas permis d'organiser ce séminaire en version internationale, comme prévu initialement 2020, mais un séminaire national, « Regards d'espérance » a été organisé en juin 2021 pour 8 veuves de guerre françaises.

Depuis 1994, Solidarité Défense a suivi près de 900 familles des trois armées. En 2020, elle a soutenu 54 familles, directement ou indirectement.

Armée	Grade	Conditions du décès	Age conjoints et orphelins
Terre : 71%	Officier : 20%	MPLF/MSN : 69%	Age moyen orphelin aidé : 16 ans
Air : 8%	Sous-officier : 37%	Morts en service : 25%	Age moyen veuve aidée : 49 ans
Marine : 16%	Militaire du rang : 43%	Morts hors service : 6%	
SSA : 3%			
Gend : 2%			

c. Activités et projets réalisés en 2020-2021

Dans un contexte sanitaire très défavorable aux événements, l'association a cependant pu mener à bien un certain nombre de projets au profit des militaires en opération, de la reconstruction des militaires blessés et des familles endeuillées. Elle a également tiré parti de ce contexte pour réaliser des publications destinées à entretenir le lien entre la nation et ses soldats.

- i. Soutien des militaires en opération. Comme chaque année depuis 1995, Solidarité Défense a mené à bien l'opération « **Colis de Noël** », dont le but est de faire parvenir un colis à chaque militaire en opération pendant les fêtes de fin d'année. Ce colis ne constitue pas seulement une marque d'attention à l'égard de militaires retenus, par leur mission, loin de leurs familles en cette période très spéciale de l'année, mais aussi une forme de gratitude de la part de la nation à l'égard de ses soldats en opération ; en témoigne la présence dans ces colis de dessins d'enfants, réalisés par des écoles primaires, de métropole et d'outre-mer. A « huis clos », pour respecter les contraintes sanitaires, Solidarité Défense a confectionné, du 2 au 5 novembre 2020, 14.000 colis, avec le soutien de ses membres, de volontaires de l'EPIDE Val de Reuil et de membres de l'UNC XV. 440 écoles primaires, qui ont fait parvenir 20.000 dessins, ont participé à l'opération, qui n'aurait pu être menée sans le concours précieux de ses 7 partenaires. TF1 a diffusé sur ce sujet un reportage le 24 décembre 2020 à 13h00.

Solidarité défense a également poursuivi son **partenariat avec l'APTSA** (Association pour la promotion de la transfusion sanguine dans les armées), notamment en contribuant à l'organisation de la collecte nationale de sang le 14 juillet au profit des militaires en opération.

- ii. Maintien du lien nation-armées. En 2020-2021, Solidarité Défense a profité de l'interruption des forcé des événements pour publier un livret intitulé « **Ma première cérémonie militaire** » destiné au jeune public des prises d'armes et commémorations. Ce livret, financé par nos mécènes, dessiné par H Maury, rédigé par P Bouquillon et I Lecointre, a d'abord été tiré à 80.000 exemplaires, qui ont été épuisés avant la fin de l'année 2020. Un deuxième tirage, enrichi par des planches supplémentaires, a été tiré à 180.000 exemplaires et distribué notamment aux municipalités qui, par le canal de l'Association des maires de France, en avaient fait la commande. Sortie au printemps 2021, cette deuxième édition est, elle aussi, pratiquement épuisée.
- iii. Amélioration de l'environnement des militaires blessés hospitalisés. Forte du succès remporté en 2019-2020 par l'installation de deux salles de sport dans les services psychiatrie de Bégin et de Percy, l'association, avec le concours financier de la GMF, a entrepris de créer ou de rénover des **salles de**

maintien en condition dans les 6 hôpitaux de province (Metz, Lyon, Marseille, Toulon, Bordeaux, Brest). Les livraisons au profit de 5 de ces hôpitaux ont été terminées à l'été 2021 ; l'ensemble du projet sera réalisé avant la fin de l'année.

L'association a également fait don de deux fauteuils de douche à l'Institut national des Invalides et contribué à un événement « Victoire, on défile ! » destiné à financer la

- iv. Contribution à la reconstruction physique et morale des militaires blessés. Outre les aides individuelles qu'elle distribue aux militaires blessés en opération ou à l'entraînement opérationnel, Solidarité Défense s'est engagée cette année dans un partenariat avec d'autres associations pour faciliter la reconstruction des blessés, seuls ou en familles. Avec les associations « 30 jours de mer et ça ira mieux » et « La voile pour se reconstruire », Solidarité Défense a contribué à l'organisation **d'embarquements de blessés** et de leurs familles en Méditerranée, soit le week-end, comme à Marseille avec « 30 jours de mer et ça ira mieux », soit pour des navigations plus longues, comme celle qu'a mise sur pied « La voile pour se reconstruire » du 26 juin au 3 juillet.

Solidarité Défense a aussi soutenu l'association Ad Augusta qui organise, en étroite coordination avec le HIA Clermont-Tonnerre, des stages de **reconstruction** au profit de blessés psychiques mais aussi de courts séminaires de sensibilisation des familles au syndrome post traumatique.

- v. Reconstruction des veuves de guerre. En raison de la pandémie, la session internationale du séminaire de reconstruction de veuves de guerre (« Femmes du monde pour la paix ») rassemblant des participantes américaines, britanniques, libanaises et françaises, a été annulée. L'association a donc décidé de monter un séminaire national, baptisé « **Regards d'espérance** » pour 8 veuves de guerre. Ce séminaire, qui a repris le même modus operandi que la version internationale, s'est déroulé du 11 au 13 juin à Paris et a été organisé conjointement par Solidarité Défense et l'ANFEM. Les appréciations des participantes ont été très positives.

c. Perspectives

- i. Vers une reprise des activités et projets traditionnels. L'association a su s'adapter aux conditions de la pandémie, notamment pour son fonctionnement, en recourant aux réunions à distance. L'amélioration des conditions sanitaires, à partir de 2021, autorise par ailleurs d'envisager une reprise des événements et des projets. On notera également que, s'agissant des ressources, la crainte de voir celles-ci diminuer ne s'est pas réalisée ; le montant des subventions publiques est resté pratiquement stable et la générosité du public ne s'est pas démentie. Tout ceci autorise donc de planifier la reprise des activités et des projets en 2021, tout en restant attentif aux possibles reprises de la pandémie en fin d'année.

Ainsi il est prévu en 2021 de maintenir les activités et projets traditionnels de l'association. L'opération **Colis de Noël 2021** a été lancée, en reconduisant cependant le format « à huis clos » adopté en 2020 ; la confection des colis se déroulera du 18 au 21 octobre, aux Invalides. Les colis seront adressés aux militaires en opération extérieure (Chammal, Barkhane, Daman, Lynx, Minusma, Minusca, EUTM RCA, EUTM Mali etc.) et intérieure (Sentinelle, Harpie), ainsi qu'aux marins en mer, ce qui représentera, comme en 2020, 14.000 colis.

Le dîner des familles se tiendra le 10 novembre 2021.

En parallèle, l'association s'attache à reprendre des **visites en hôpital**, en région parisienne (Percy, Bégin, INI) et à Brest, dès que les médecins-chefs donneront leur accord au retour des visiteurs. Elle renouvellera aussi ses contributions aux activités de **reconstruction des blessés** (stages RMBS, embarquements, soutien des stages de réhabilitation psycho-sociale d'Ad Augusta etc.) et, en liaison avec ses partenaires de l'ADO, Entraide Marine et FOSA, la délivrance de **bourses aux orphelins**.

L'association reprendra également des projets de **promotion des blessés** par le sport. Elle soutiendra ainsi un raid Amazones (novembre 2021) par une équipe de 3 officiers élèves de l'Ecole de l'Air ; cette équipe sera parrainée par un blessé de l'armée de l'Air suivi par l'association. Elle appuiera un projet de participation au marathon des sables par une équipe de Saint-Cyriens encadrant un blessé (printemps 2022).

- ii. Projets particuliers. En 2021-2022, l'association fera effort dans trois directions : le développement des visites, le lien nation-armées, le soutien des veuves de guerre.

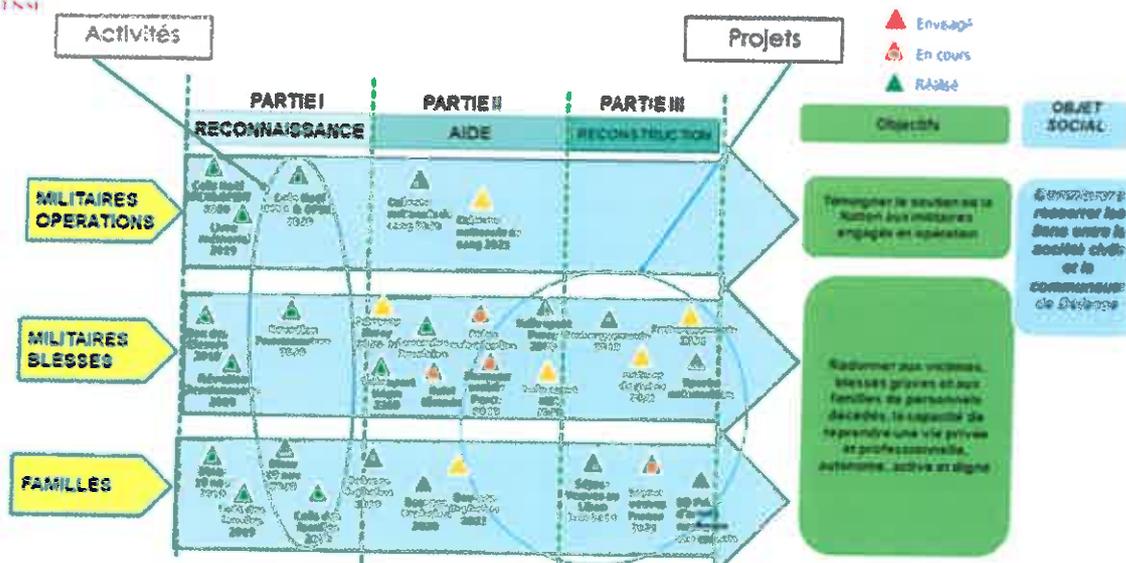
S'agissant des **visites**, qui constituent la caractéristique de l'association, Solidarité Défense a étendu cette activité à l'hôpital Clermont Tonnerre à Brest. Une équipe de trois visiteurs a été recrutée puis formée (janvier 2021) et agréée par le médecin-chef ; cette équipe rencontre chaque mois les militaires blessés hospitalisés à Brest. En 2021-2022, il est projeté de recruter et former une équipe opérant à Toulon.

Concernant le **lien armées-nation**, un livret « # Militaires, pourquoi faire ! » a été réalisé avec le concours du dessinateur H.Maury du graphiste D Petey et des scénaristes I Lecointre, J Gavalda et J Assier-Andrieu. Ce livret, qui décrit l'théique du soldat en termes simples et illustrés, est destiné à un public d'adolescent. Il a été commandé, à 28.000 exemplaires par la DSNJ et pourrait faire l'objet d'un second tirage en 2021 grâce au financement de la France Mutualiste, pour être distribué dans les Zones de Défense et de Sécurité.

S'agissant du soutien des familles endeuillées, Solidarité Défense envisage de reconduire « **Regards d'espérance** » au printemps 2022. Destiné à 8 veuves de guerre françaises, ce séminaire se déroulera à Paris, selon le format testé avec succès en juin 2021.



ACTIVITES & PROJETS



AGENDA 2021

Janvier :

21 : Formation de visiteurs HIA Brest

Février :

11 : Présentation Athos

Mars :

03 : Séminaire des Entraides Terre

27 : Journée des familles Armées de Terre

Avril

30 : 2^{ème} édition « Ma première cérémonie militaire »

Mai :

5 : Conseil administration

Juin :

11-13 : Séminaire Regards d'espérance

19 : JNBAT

24 : Assemblée générale

Juillet :

14 : collecte sang CTSA

Septembre :

11-17 : Raid Sicut

Octobre :

20 kms Paris ?

18-22 : Colis Noël

Novembre :

Raid Amazonas

10 : Diner familles MPLF

Décembre: Conseil administration

_Nous remercions nos partenaires :

